



FICHE « REPÈRES » ABSENTEISME RSU 2022

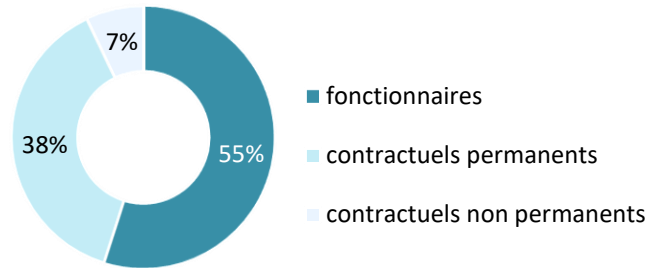
CENTRES INTERCOMMUNAUX D'ACTION SOCIALE

Cette fiche reprend les principaux indicateurs du RSU 2022. Elle permet à un centre communal d'action sociale de la région Nouvelle-Aquitaine de se comparer à un groupe de collectivités présentant les mêmes caractéristiques sur le volet « Absentéisme ». Elle a été réalisée avec les données récoltées via l'application Données Sociales. 57 collectivités, ayant au moins un agent, ont transmis leur RSU.

Effectifs

➔ **4 500 agents employés au 31 décembre 2022**

- > 2 471 fonctionnaires
- > 1 713 contractuels permanents
- > 316 contractuels non permanents



Nombre d'emploi aidés

56 | 1%
Part des emplois aidés (tous emplois)

Taux de féminisation (emplois permanents)

93,8%

Nombre de CDI

419 | 24%
Part des CDI (tous contrats)

Nombre d'emploi saisonniers ou accroissement

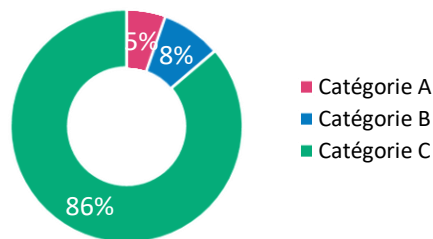
184 | 4%
Part des saisonniers (tous emplois)

Caractéristiques des agents permanents

➔ Répartition par filière et par statut

Filière	Titulaire	Contractuel	Ensemble
Administrative	12%	6%	10%
Technique	5%	3%	4%
Sociale	68%	79%	73%
Médico-sociale	13%	11%	12%
Médico-technique	0%	1%	0%
Animation	1%	1%	1%

➔ Répartition des agents par catégorie



➔ Taux de féminisation par catégorie

Catégorie A	86,8%
Catégorie B	94,6%
Catégorie C	94,2%

➔ Taux de féminisation par statut

(emplois permanents)

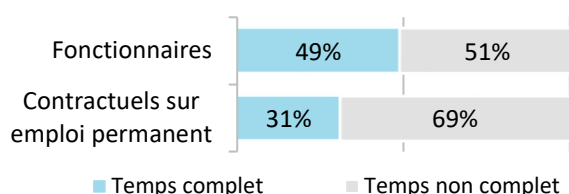
Fonctionnaire	94,5%
Contractuel	92,9%

➔ Les principaux cadres d'emplois

Cadres d'emplois	% d'agents
Agents sociaux	71%
Adjointes administratifs	7%
Aide-soignant	6%
Adjointes techniques	4%
Auxiliaires de soins	2%

Temps de travail des agents permanents

➔ Répartition des agents à temps complet ou non complet

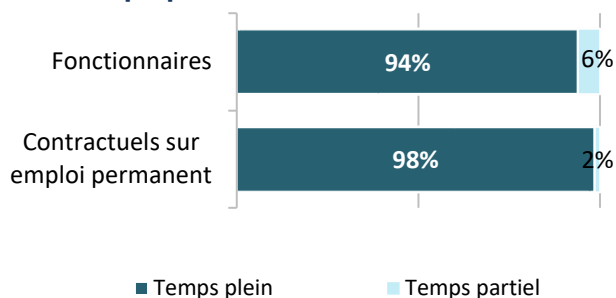


Remarque : les agents intercommunaux sont comptés plusieurs fois comme des agents à temps non complet dans chaque collectivité.

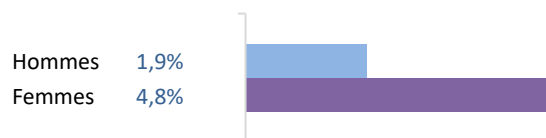
➔ Les filières les plus concernées par le temps non complet

Filière	Fonctionnaire	Filière	Contractuel
Culturelle	100%	Sociale	80%
Sociale	67%	Technique	48%
Technique	30%	Médico-technique	44%

➔ Répartition des agents à temps plein ou à temps partiel



➔ Part des agents permanents à temps partiel selon le genre



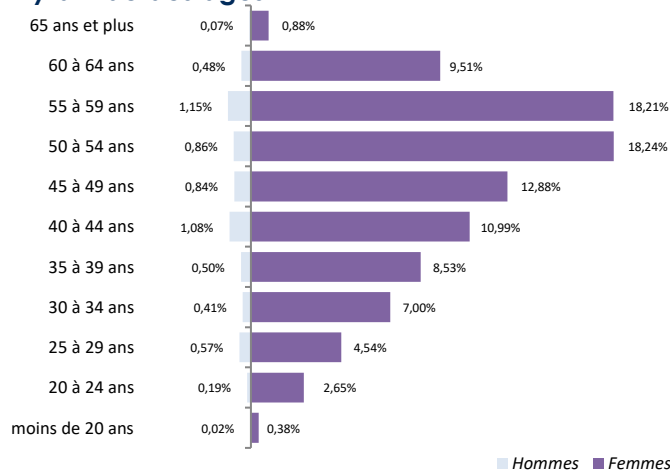
Pyramide des âges

➔ En moyenne, les agents des collectivités ont 48 ans

Âge moyen des agents permanents

Fonctionnaires	49,4
Contractuels sur emploi permanent	45,0
Emplois permanents	47,6

➔ Pyramide des âges



Absences

➔ En moyenne, 32 jours d'absence pour tout motif médical « compressible » par fonctionnaire

➔ En moyenne, 21,7 jours d'absence pour tout motif médical « compressible » par agent contractuel permanent

	Fonctionnaires	Contractuels permanents	Ensemble agents permanents	Contractuels non permanents
Taux d'absentéisme « compressible » (maladies ordinaires et accidents de travail)	8,76%	5,93%	7,60%	3,14%
Taux d'absentéisme médical (toutes absences pour motif médical)	14,50%	6,52%	11,23%	3,14%
Taux d'absentéisme global (toutes absences y compris maternité, paternité et autre)	15,17%	7,10%	11,86%	3,25%

Cf. p8 Précisions méthodologiques pour les groupes d'absences

Taux d'absentéisme : nombre de jours d'absence / (nombre total d'agents x 365)



FOCUS ABSENTEISME 2022

Emplois permanents uniquement

Données globales sur l'absentéisme (emplois permanents)

Part des agents absents
82,1% | **3 434**
Nombre d'agents absents

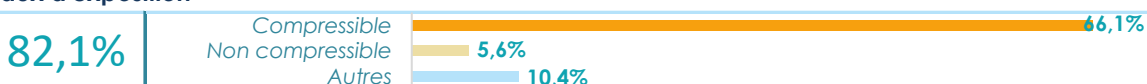
Nombre d'arrêts
6 103 | **181 164**
Nombre de jours d'absence

Taux d'absentéisme



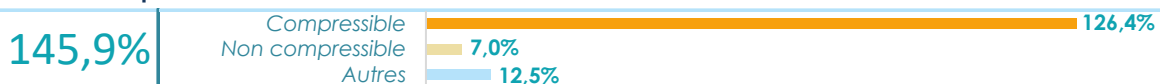
Le taux d'absentéisme est de 12 %, cela signifie que pour 100 agents, un équivalent de 12 agents a été absent toute l'année.

Taux d'exposition



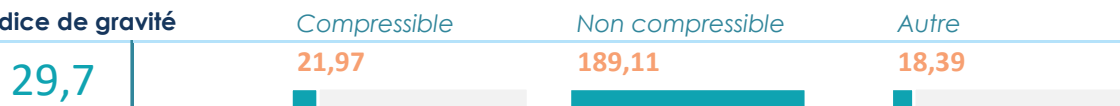
Le taux d'exposition est de 82 %, cela signifie que 82 agents sur 100 ont été absents au moins une fois dans l'année.

Taux de fréquence



Le taux de fréquence est de 146 %, cela signifie que pour 100 agents, on dénombre 146 arrêts sur l'année.

Indice de gravité



L'indicateur de gravité est de 30, cela signifie que la durée moyenne d'un arrêt est de 30 jours.

Données absentéisme selon le statut (emplois permanents)

Fonctionnaires

Taux d'absentéisme	Taux d'exposition	Taux de fréquence	Indice de gravité
15,2%	88,4%	154,8%	35,8

Part des agents absents
88,4% | **2 185**
Nombre d'agents absents

Nombre d'arrêts
3 824 | **136 800**
Nombre de jours d'absence

Contractuels permanents

Taux d'absentéisme	Taux d'exposition	Taux de fréquence	Indice de gravité
7,1%	72,9%	133,0%	19,5

Part des agents absents
72,9% | **1 249**
Nombre d'agents absents

Nombre d'arrêts
2 279 | **44 364**
Nombre de jours d'absence

Données absentéisme selon les tranches d'âge (emplois permanents)

Tranche d'âge	Taux d'absentéisme	Taux d'exposition
65 ans et plus	13,9%	85,0%
60 à 64 ans	20,4%	88,8%
55 à 59 ans	13,1%	78,6%
50 à 54 ans	11,9%	76,1%
45 à 49 ans	11,4%	76,7%
40 à 44 ans	10,0%	81,0%
35 à 39 ans	8,9%	94,7%
30 à 34 ans	9,6%	88,7%
25 à 29 ans	9,1%	85,0%
20 à 24 ans		
moins de 20 ans		

▶ Le taux d'absentéisme le plus élevé concerne les 60 à 64 ans avec 20,42%

▶ Le taux d'exposition le plus élevé concerne les 35 à 39 ans avec 94,71%

Données absentéisme selon le motif d'abences (emplois permanents)

Motif d'absence	Taux d'absentéisme	Taux de fréquence	Taux d'exposition	Indice de gravité
Pour maladie ordinaire	6,3%	120,6%	60,4%	19,1
Pour accidents du travail imputables au service	1,2%	5,4%	5,4%	84,0
Pour accidents du travail imputables au trajet	0,0%	0,4%	0,3%	42,3
Pour maladie professionnelle ou contractée en service	0,9%	2,0%	1,6%	166,4
Pour congé de maladie longue durée	0,7%	1,1%	0,8%	240,1
Pour congé de longue maladie, congé de grave maladie	1,5%	2,8%	2,0%	188,9
Pour disponibilité d'office pour raison de santé	0,3%	0,5%	0,4%	188,3
Pour maternité et adoption (1)	0,5%	2,2%	1,9%	86,0
Pour naissance ou pour l'arrivée d'un enfant placé en vue de son adoption, pour paternité et accueil de l'enfant, pour hospitalisation immédiate de l'enfant à la naissance	0,0%	0,1%	0,1%	52,8

▶ Absences compressibles selon le nombre d'arrêt moyen par agent absent

Selon le statut

Fonctionnaires

Pour maladie ordinaire	2 jour d'arrêt par agent absent
Pour accidents du travail imputables au service	1 jour d'arrêt par agent absent
Pour accidents du travail imputables au trajet	1 jour d'arrêt par agent absent

Contractuels permanents

Pour maladie ordinaire	2 jours d'arrêt par agent absent
Pour accidents du travail imputables au service	1 jour d'arrêt par agent absent
Pour accidents du travail imputables au trajet	1,3 jour d'arrêt par agent absent

Zoom sur la maladie ordinaire (emplois permanents)

Chiffres clés (emplois permanents)

- ▶ Taux d'absentéisme **6,3%**
- ▶ Taux d'exposition **60,4%**
- ▶ Taux de fréquence **120,6%**
- ▶ Gravité **19,1 jours par arrêt**
- ▶ **2 526** agents absents pour maladie ordinaire
1543 fonctionnaires 983 contractuels permanents

Part des agents absents

60,4% | **2 526**
Nombre d'agents absents

Nombre d'arrêts

5 046 | **96 512**
Nombre de jours d'absence

▶ Part des agents absents pour maladie ordinaire

Selon le statut

Fonctionnaires **62,44%** | Contractuels permanents **57,38%**

Selon le genre

Femmes **61,00%** | Hommes **50,78%**

▶ Taux d'absentéisme selon la tranche d'âge

65 ans et plus **5,8%**
60 à 64 ans **9,7%**
55 à 59 ans **6,4%**
50 à 54 ans **6,2%**
45 à 49 ans **6,3%**
40 à 44 ans **5,5%**
35 à 39 ans **5,9%**
30 à 34 ans **5,7%**
25 à 29 ans **5,3%**
20 à 24 ans **3,9%**
Moins de 20 ans **0,3%**

- ▶ Le taux d'absentéisme le plus élevé concerne les agents de 60 à 64 ans, soit 9,7%

Zoom sur les accidents de service et de trajet (Emplois permanents)

Chiffres clés (emplois permanents)

- ▶ Taux d'absentéisme **1,3%**
- ▶ Taux d'exposition **5,7%**
- ▶ Taux de fréquence **5,8%**
- ▶ Gravité **81,4 jours par arrêt**
- ▶ **240** agents absents suite à des accidents (service ou trajet)
145 fonctionnaires 95 Contractuels sur emploi permanent

Part des agents absents

5,7% | **240**
Nombre d'agents absents

Nombre d'arrêts

241 | **19 626**
Nombre de jours d'absence

▶ Part des agents absents pour accident de travail

Selon le statut

Fonctionnaires **5,91%** | Contractuels permanents **5,55%**

Selon le genre

Femmes **5,81%** | Hommes **5,04%**

▶ Taux d'absentéisme selon la tranche d'âge

65 ans et plus **0,3%**
60 à 64 ans **2,1%**
55 à 59 ans **1,5%**
50 à 54 ans **1,5%**
45 à 49 ans **1,6%**
40 à 44 ans **1,3%**
35 à 39 ans **0,3%**
30 à 34 ans **1,2%**
25 à 29 ans **0,8%**
20 à 24 ans **0,1%**
Moins de 20 ans **0,0%**

- ▶ Le taux d'absentéisme le plus élevé concerne les agents de 60 à 64 ans, soit 2,1%

Zoom sur la longue maladie, la disponibilité d'office, la grave maladie et maladie de longue durée

Chiffres clés (emplois permanents)

▶ Taux d'absentéisme	2,6%
▶ Taux d'exposition	3,4%
▶ Taux de fréquence	4,7%
▶ Gravité	199,9 jours par arrêt
▶ 144 agents absents	
135 fonctionnaires	9 Contractuels sur emploi permanent

Part des agents absents

3,4% | 144
Nombre d'agents absents

Nombre d'arrêts

197 | 39 383
Nombre de jours d'absence

▶ Part des agents absents

Selon le statut

Fonctionnaires

5,54%

Contractuels permanents

0,53%

Selon le genre

Femmes

3,64%

Hommes

1,16%

▶ Taux d'absentéisme selon la tranche d'âge

65 ans et plus	3,3%
60 à 64 ans	6,2%
55 à 59 ans	4,0%
50 à 54 ans	2,9%
45 à 49 ans	1,8%
40 à 44 ans	2,2%
35 à 39 ans	0,6%
30 à 34 ans	0,2%
25 à 29 ans	0,0%
20 à 24 ans	0,0%
Moins de 20 ans	0,0%

▶ Le taux d'absentéisme le plus élevé concerne les agents de 60 à 64 ans, soit 6,2%

Zoom sur les congés maternité et paternité (y compris accueil de l'enfant et adoption)

Chiffres clés (emplois permanents)

▶ Taux d'absentéisme	0,5%
▶ Taux d'exposition	1,9%
▶ Taux de fréquence	2,3%

Part des agents absents

1,9% | 81
Nombre d'agents absents
Nombre de jours d'absence: 8 212

Zoom sur les absences pour "autres raisons" (hors motif syndical ou de représentation)

Chiffres clés (emplois permanents)

▶ Taux d'absentéisme	0,2%
▶ Taux d'exposition	8,7%
▶ Taux de fréquence	10,5%

Part des agents absents

8,7% | 366
Nombre d'agents absents
Nombre de jours d'absence: 2 315

Zoom sur les emploi non permanents

Chiffres clés (emplois non permanents)

▶ Taux d'absentéisme	3,3%
▶ Taux d'exposition	0,1%
▶ Taux de fréquence	0,2%
▶ Gravité	13,2
▶ 154 agents absents	

Part des agents absents

48,7% | 154
Nombre d'agents absents

Nombre d'arrêts

283 | 3 750
Nombre de jours d'absence

Part des agents absents

Selon le genre

Femmes	Hommes
50,55%	37,21%

Taux d'absentéisme selon la tranche d'âge

65 ans et plus	0,4%
60 à 64 ans	4,7%
55 à 59 ans	2,8%
50 à 54 ans	4,1%
45 à 49 ans	5,2%
40 à 44 ans	1,5%
35 à 39 ans	5,0%
30 à 34 ans	2,2%
25 à 29 ans	3,4%
20 à 24 ans	1,6%
Moins de 20 ans	0,1%

Zoom sur la maladie ordinaire

Chiffres clés (non permanents)

› Taux d'absentéisme	2,8%
› Taux d'exposition	0,1%
› Taux de fréquence	0,2%
› Indice de gravité	12,6

Part des agents absents

41,1% | **130**
Nombre d'agents absents
Nombre de jours d'absence: **3 225**

Zoom sur les accidents de travail

Chiffres clés (non permanents)

› Taux d'absentéisme	0,3%
› Taux d'exposition	0,0%
› Taux de fréquence	0,0%
› Indice de gravité	34,7

Part des agents absents

3,2% | **10**
Nombre d'agents absents
Nombre de jours d'absence: **347**

Précisions méthodologiques

Les enjeux de l'évaluation de l'absentéisme

Face aux enjeux actuels de santé au travail, de prévention des risques et de maîtrise des ressources ainsi que de la masse salariale, il est nécessaire de s'intéresser à nos pratiques de gestion des ressources humaines. Dans ce contexte, l'absentéisme, en tant que phénomène multifactoriel générant un coût significatif et impactant la qualité, voire la continuité du service public, est une préoccupation majeure pour les employeurs territoriaux. Etant donné la part imprévisible des absences, la mise en oeuvre des actions de maîtrise de l'absentéisme ne peut s'appuyer exclusivement sur des indicateurs quantitatifs. De plus, l'absentéisme demeure un sujet complexe aux nombreuses définitions dont aucune ne fait consensus. Les modes de calcul sont multiples et les indicateurs peuvent varier. Son évaluation demeure difficile à mettre en place comme les comparaisons entre employeurs qui sont à prendre avec précaution. Aussi, les Centres de Gestion ont élaboré une méthodologie nationale comprenant des définitions et des indicateurs d'absentéisme communs. Celle-ci s'accompagne d'un outil de mesure et de suivi de l'absentéisme permettant à chaque employeur de disposer d'une analyse sur sa collectivité, sur la base des données du Rapport Social Unique. Il est ainsi possible d'établir des comparaisons objectives entre collectivités grâce aux analyses réalisées par les Centres de Gestion.

3 "groupes d'absences" identifiés

1/Absences compressibles

Maladie ordinaire et accidents du travail

2/Absences médicales

Absences compressibles + longue maladie, maladie de longue durée, grave maladie, maladie professionnelle

3/ Absences globales

Absences médicales+ Maternité, paternité adoption, autres raisons*

*Les absences pour "autres raisons" correspondent aux autorisations spéciales d'absences (motif familial, concours...) Ne sont pas comptabilisés les jours de formation et les absences pour motif syndical ou de représentation.

▸ Les indicateurs d'absences

Taux d'absentéisme (Nombre de jours calendaires d'absences x 100) / (Nombre d'agents au 31/12 x 365)	Note de lecture <i>Si le taux d'absentéisme est de 8 %, cela signifie que pour 100 agents, un équivalent de 8 agents a été absent toute l'année.</i>
--	--

Le choix de la règle des 365ème

Face aux différentes formules de calcul existantes, les Centres de Gestion ont retenu la règle des 365ème. Comme tout mode de calcul, il résulte d'un choix et présente des qualités et des défauts. La règle des 365ème retient comme numérateur le nombre total de jours calendaires d'absence, bien que cela puisse tendre à surévaluer le nombre de jours effectivement non travaillés en intégrant des jours non ouvrés dans le décompte des absences. À l'inverse, la règle du 5/7ème (nombre de jours calendaires multiplié par 5/7) tend à réduire l'impact des jours non ouvrés dans le décompte des absences, mais peut conduire à minimiser l'absentéisme en particulier face à des arrêts "courts" ne comportant que des jours ouvrés. La règle des 365ème présente aussi l'avantage de recourir à des données présentes au sein des collectivités et respecter les saisies réalisées dans les logiciels de paie (nombre de jours calendaires). De plus, cette formule de calcul est plus adaptée aux temps non complets, nombreux dans les collectivités, contrairement à la règle du 5/7ème qui applique 5 jours de travail sur 7 en ne retenant que les temps complets.

Taux d'exposition (Nombre d'agents absents)*100 / (Nombre d'agents au 31/12)	Note de lecture <i>Si le taux d'exposition est de 8 %, cela signifie que 8 agents sur 100 ont été absents au moins une fois dans l'année.</i>
Taux de fréquence (Nombre d'arrêts x 100) / (Nombre d'agents au 31/12)	Note de lecture <i>Si le taux de fréquence est de 40 %, cela signifie que pour 100 agents présents au 31/12, on dénombre 40 arrêts sur l'année, soit 0,4 arrêt par agent</i>
Gravité Nombre de jours calendaires d'absences / Nombre d'arrêts	Note de lecture <i>Si l'indicateur de gravité est de 8, cela signifie que la durée moyenne d'un arrêt est de 8 jours.</i>

N.B. Pour chaque indicateur, il convient dans tous les cas d'être attentif et de préciser la nature des absences comptées, la période de décompte, le statut et le profil des agents (âges, métiers...) pris en compte dans l'analyse.

— Réalisation

Cette synthèse sur l'absentéisme reprend les principaux indicateurs de cette thématique présents dans le Rapport Social Unique. L'outil automatisé développé sous QLIK SENSE permettant la réalisation de cette synthèse a été réalisé par l'Observatoire de l'emploi et de la FPT de Nouvelle-Aquitaine et le CIG de la Grande-Couronne.



Date de publication : **avril 2024**

Synthèse réalisée par l'Observatoire régional de l'emploi et de la FPT de Nouvelle-Aquitaine

Version 1